

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
ECOLE DES SOUS OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE SETIF
ECHAHID KHBBABA ABD ELOUAHAB
MISE EN DEMEURE N 01

Vu le CONVENTION N°19/2022 date du 28/12/2022 portant Travaux
d'aménagements d'un terrain de football au niveau de l'école des officiers de la
gendarmerie nationale à Setif /5 km

-Vu l'ordre de service n 01/2023 du 04/05/2023 notifié à l'entreprise
le 10/05/2023

-vu de non présentation de la caution de bonne exécution

L'entreprise E.T.P.H. Belaala Elaid, siège social à lotissement 251 commune
Tikster, Bordj Bou Arridj, mise en demeure par voie de presse sous huitaine afin de
présenter la caution de bonne exécution

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure,
l'IESO/*GN/SETIF procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la
réglementation en vigueur.